

Sandra DEBORDE
SUPPLÉANTE

Rocheservière, le 2 juin 2017

Monsieur Pierre-Olivier CAVEY
Directeur des Etudes et des Campagnes
Ligue de Défense des Conducteurs
23 avenue Jean Moulin
75014 PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre courriel du 29 mai 2017 concernant la politique de lutte contre l'insécurité routière et soyez assuré que j'en ai pris connaissance avec intérêt.

Je veux vous rappeler que le groupe Les Républicains n'a cessé de chercher, en matière de sécurité routière, un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs.

Vous le savez, ce n'est qu'au prix d'une conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers qu'une baisse du nombre de victimes peut être durablement engagée. A ce titre, les radars ne sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente.

Ainsi, l'échec patent du Gouvernement socialiste dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs.

C'est à bon droit que les usagers de la route s'interrogent sur l'objectif réel de récentes mesures d'ordre réglementaires, qui ne sont par conséquent pas débattues au Parlement, comme l'externalisation de la gestion des voitures équipées de radars mobiles embarqués à des sociétés privées, ou la possible autorisation par les forces de l'ordre à faire usage de brouilleurs pour empêcher les automobilistes d'émettre et de recevoir des informations.

C'est la raison pour laquelle mon collègue Les Républicains Dino CINIEMI vient de déposer une proposition de résolution invitant le Gouvernement à établir le coût exact de la politique de sécurité routière mise en œuvre dans notre pays depuis quarante ans et à évaluer les résultats de cette politique dans tous les domaines, dont l'apport spécifique des radars depuis 2002.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Alain LEBOEUF